

Nuance Audio Plus™

Contrat de garantie commerciale Non per Canada

1. Garantie limitée Luxottica

La présente garantie limitée pour les consommateurs (la « Garantie ») est fournie par Luxottica Group S.p.A., Piazzale Cadorna 3, 20123 Milan, Italie (« Luxottica »). Cette garantie couvre les défauts et les dysfonctionnements des produits Luxottica qu'elle accompagne (le « produit »). La garantie reste valable pendant un (1) an à compter de la date d'achat du produit (la « période de garantie limitée »). Cependant, si vous achetez le produit depuis l'UE, le Royaume-Uni ou l'EFTA, ou encore depuis l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, la période de garantie limitée est de deux (2) ans. Cette garantie s'applique uniquement aux pays où Nuance est officiellement commercialisé et pris en charge, c'est-à-dire aux pays où le produit est certifié et où Luxottica est autorisé à le distribuer (« territoire couvert par la garantie »). Nous garantissons que le produit fonctionnera, dans des conditions d'utilisation normales et prévues, conformément aux spécifications techniques ou à la documentation du produit qui l'accompagne (la « fonctionnalité garantie ») pendant la période de garantie limitée. Pour éviter toute ambiguïté, tout logiciel ou service nécessaire pour atteindre la fonctionnalité garantie peut être mis à jour, modifié ou limité, pour autant qu'il continue de maintenir (ou de dépasser) la fonctionnalité garantie. Cette garantie n'est pas disponible pour les produits achetés auprès d'une source autre que Luxottica ou un revendeur autorisé. Cette garantie n'est valable qu'avec une preuve d'achat indiquant clairement la date d'achat. Si vous nous envoyez un produit sans preuve d'achat valide, nous nous réservons le droit de vous renvoyer le produit à vos frais, sous réserve de prépaiement, ou, si ces frais ne sont pas prépayés, nous conserverons le produit pendant trente (30) jours pour que vous puissiez le récupérer.

Cette garantie vous confère des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits en vertu des lois ou règlements de protection des consommateurs en vigueur dans le pays où le produit a été acheté ou, s'il est différent, dans le pays où vous vous trouvez, à condition que ce produit y soit officiellement commercialisé au moment où le service de garantie est nécessaire. Ces droits varient d'un État à l'autre et d'un pays à l'autre. Les avantages conférés par cette garantie s'ajoutent aux droits et recours prévus par les lois et règlements de protection des consommateurs (y compris, sans limitation, les lois nationales mettant en œuvre la directive 1999/44/CE et la directive 2019/771) et ne les affectent pas. Vous avez droit à des recours gratuits si le produit n'est pas conforme aux exigences énoncées dans les lois du territoire couvert par la garantie. Les autres recours dont vous disposez en vertu des lois du territoire couvert par la garantie ne sont pas affectés par la présente garantie. Pour des informations complètes sur vos droits conformément à la législation en vigueur dans le territoire couvert par la garantie, veuillez voir ci-dessous et/ou contacter votre organisation locale de défense des droits des consommateurs/bureau d'aide aux citoyens.

Rendez-vous sur www.nuanceaudio.com pour connaître les pays pris en charge par Luxottica et pour obtenir des informations utiles sur le service et les contacts. Le support technique offert par Luxottica consiste à aider à diagnostiquer et à résoudre les problèmes liés aux défauts du produit. Veuillez noter que lorsque vous contactez Luxottica par téléphone, des frais d'appel longue distance peuvent s'appliquer, en fonction de votre zone d'appel.

1.1 Enregistrement

L'enregistrement du produit n'est pas une condition requise pour bénéficier de la présente garantie, mais certains produits Luxottica nécessitent une connexion périodique à un compte en ligne pour assurer leur pleine fonctionnalité.

1.2 Comment faire une réclamation au titre de la garantie

Si vous avez un problème avec votre produit, sauf indication contraire dans la présente garantie et sauf disposition contraire de la législation applicable dans l'État, pour faire une réclamation au titre de la garantie, vous devez retourner votre produit au revendeur autorisé auprès duquel le produit a été acheté, accompagné de votre preuve d'achat. Rendez-vous sur www.nuanceaudio.com pour obtenir des informations utiles sur le service et les contacts.

Si votre réclamation au titre de la garantie est jugée valide et que nous confirmons l'existence d'un défaut ou d'un dysfonctionnement couvert par la présente garantie, le recours approprié sera déterminé. Selon les circonstances, nous pouvons prendre l'une des mesures suivantes : i) réparer le produit, uniquement lorsque la réparation est techniquement réalisable (étant donné le contenu hautement technologique du produit, la seule réparation possible est le remplacement de verre) ;

(ii) remplacer le produit ; ou (iii) rembourser le prix d'achat payé pour le produit, si ni la réparation ni le remplacement ne sont possibles ou appropriés. Sous réserve de vos droits en vertu des lois locales applicables du territoire couvert par la garantie, le choix du recours incombe à l'entreprise. Sous réserve de vos droits en vertu de la législation locale, si nous déterminons qu'un produit doit être remplacé, le remplacement peut être un produit neuf, remis à neuf ou reconditionné. La période de garantie limitée est prolongée d'une durée égale à la période pendant laquelle nous avons eu le produit en notre possession pour l'exécution de la garantie, comme décrit ci-dessus. Sous réserve de vos droits et recours disponibles en vertu de la législation locale, la fourniture d'un produit réparé ou de remplacement ne redémarre pas et n'étend pas la période de garantie limitée. Nous ne pouvons pas vous retourner le produit original.

Si votre réclamation au titre de la garantie n'est pas jugée valide, nous nous réservons le droit de vous retourner le produit à vos frais, sous réserve de prépaiement, ou, si ces frais ne sont pas prépayés, nous conserverons le produit pendant trente (30) jours pour que vous puissiez le récupérer avant qu'il ne soit éliminé. Sauf dans la mesure où la loi exige le contraire, tous les frais que vous aurez engagés pour le retour du produit en vue d'une évaluation de la garantie seront pris en charge par Luxottica. Si vous devez retourner votre produit à Luxottica, vous recevrez une étiquette prépayée. Si le produit retourné est jugé (à la discrétion de Luxottica) éligible pour une réclamation au titre de la garantie, Luxottica prendra automatiquement en charge les frais de transport supplémentaires nécessaires pour vous renvoyer le produit réparé ou de remplacement. Si la réclamation au titre de la garantie est jugée non valide et que nous ne trouvons pas de défaut ou dysfonctionnement couvert par cette garantie, nous vous contacterons pour savoir si vous souhaitez que nous effectuions des réparations à vos frais et, dans tous les cas, vous devrez payer les frais d'expédition pour le retour de votre produit selon les tarifs standard de Luxottica.

1.3 Limitations et exclusions

Cette garantie ne couvre pas, et Luxottica n'est pas responsable de :

La livraison ou l'installation, ou les frais de main-d'œuvre pour la configuration du produit et/ou le réglage des commandes du client sur le produit. Les dommages causés par une utilisation inappropriée, un abus, des accidents, un incendie, un vol, une disparition, une perte, des fluctuations ou surtensions électriques, des branchements à une tension inadéquate ou à une alimentation électrique incorrecte, des virus, des malwares, un comportement irréfléchi, volontaire ou intentionnel, ou une négligence. Les dommages causés par un entretien du produit qui n'a pas été autorisé au préalable par Luxottica. Les dommages causés par une utilisation non conforme aux instructions ou à la documentation du produit.

Les dommages causés par le non-respect des instructions ou de la documentation du produit ou par le défaut de nettoyage ou d'entretien préventif. Les dommages causés par la combinaison du produit avec d'autres produits, accessoires, pièces ou composants ne portant pas la marque Luxottica ou par l'utilisation de produits, équipements, systèmes, services, logiciels, pièces détachées, accessoires, applications, installations, réparations, câblages externes ou connecteurs non fournis ou autorisés par Luxottica qui endommagent le produit. Les problèmes de signal, de réception et de distorsion liés au bruit, à l'écho, aux interférences ou à d'autres problèmes de transmission et de livraison du signal.

Tout équipement ou composant qui n'était pas inclus dans ou avec votre produit tel qu'il a été vendu à l'origine. L'usure normale, y compris les rayures sur les verres. Les dommages causés par un transport ou un emballage inadéquat lors du renvoi du produit à Luxottica ou à un revendeur agréé. Les dommages causés par des modifications ou adaptations qui peuvent être nécessaires pour permettre à un produit de fonctionner dans un pays autre que celui pour lequel il a été conçu, fabriqué, approuvé et/ou autorisé, ou la réparation du produit qui entraîne des dommages à la suite de ces modifications. Les dommages causés aux produits dont le code anti-contrefaçon (ou équivalent) a été retiré, effacé, altéré, détérioré ou rendu illisible. La non-atteinte des performances attendues de la batterie, telles que mentionnées à la section 8.1, Causée par une utilisation non conforme à la définition des « conditions d'utilisation normales » énoncée dans cette section.

Cette garantie est limitée et ne s'applique pas aux rayures sur les verres. L'installation ou le remplacement de tout verre** doit être effectué par Luxottica ou un revendeur agréé par Luxottica pour Nuance Audio™. Tout dommage causé par l'installation, le remplacement ou la modification non autorisés des verres n'est pas couvert par la présente garantie.

Cette garantie n'inclut aucune garantie spécifique que le produit sera exempt d'erreurs, ni concernant le temps de disponibilité ou la continuité des fonctionnalités de sécurité des données des logiciels ou des comptes en ligne, ni que tout logiciel, firmware ou site en ligne fonctionnera sans interruption ou sans erreur. Sauf aux États-Unis et dans la mesure où la loi applicable dans tout autre pays l'interdit, cette garantie est nulle si un produit est retourné avec des étiquettes enlevées, endommagées, altérées ou comportant des modifications (y compris le retrait non autorisé d'un composant ou d'un couvercle externe).

1.4 Garanties implicites

Sauf dans l'UE, l'AELE et le Royaume-Uni et sauf dans la mesure interdite par la loi applicable dans tout autre pays, toute garantie implicite de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et de non-violation des droits est exclue.

Pour les États-Unis uniquement, toute garantie implicite qui ne peut être exclue est expressément limitée à la durée de la garantie limitée telle qu'indiquée dans la présente garantie.

Si vous êtes un consommateur soumis à la loi québécoise sur la protection du consommateur, l'exclusion de garantie contenue dans la présente section ne limite pas vos droits et recours en vertu de cette loi, y compris le droit de faire une réclamation au titre de l'une des garanties légales prévues aux articles 34 à 54 de cette loi.

1.5 Limitation de responsabilité

Sauf dans la mesure interdite par toute loi applicable, en vertu de cette garantie, Luxottica ne saurait être responsable des dommages accessoires ou indirects en cas de violation d'une garantie expresse ou implicite. La responsabilité maximale de Luxottica pour toute réclamation découlant de ou liée à cette garantie est limitée au prix d'achat que vous avez payé pour le produit, plus tout intérêt autorisé par la loi, quel que soit la forme de la réclamation.

Dans la mesure permise par la loi, Luxottica n'est pas responsable des événements indépendants de sa volonté, tels que les cas de force majeure, les virus, les dommages matériels, la perte d'usage, l'interruption d'activité, le manque à gagner, la perte de données ou d'autres dommages consécutifs, punitifs ou spéciaux, quelle qu'en soit la cause, en cas de violation de la présente garantie, d'un contrat ou de délit (y compris en cas de négligence).

Cette garantie n'affecte pas vos droits légaux en vertu de toute loi nationale ou d'État applicable régissant la vente de biens de consommation. Certains pays, États, provinces et territoires (y compris l'UE, l'AELE et le Royaume-Uni) n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, l'exclusion ou la limitation de certains dommages ou types de pertes, ou la limitation de la durée d'une garantie ou d'une condition implicite, de sorte que les limitations ou exclusions décrites dans la présente garantie peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Les verres ne peuvent être montés que par Luxottica ou un revendeur agréé par Luxottica afin de garantir une adaptation et un fonctionnement appropriés du produit.